

EXAMEN CIVIQUE · NIVEAU A2

# Carte de séjour pluriannuelle

*Préparation complète à l'examen civique pour la carte  
de séjour pluriannuelle.*

- 
- 01 — 190 questions de connaissances issues de la banque officielle du Ministère
  - 02 — 60 mises en situation exclusives
  - 03 — Stratégie d'examen, fiches mémo, vingt erreurs fréquentes

---

Édition mai 2026

*Conforme à l'arrêté du 10 octobre 2025*

[wandersensei.com](https://wandersensei.com)

BIENVENUE DANS LE MINI-GUIDE

# Aperçu.

Voici un mini-guide de notre livre complet — **282 pages**, conçu pour vous accompagner pendant les semaines précédant l'examen civique pour la carte de séjour pluriannuelle.

Cette préparation rassemble **190 questions** de connaissances issues de la banque officielle du Ministère, **60 mises en situation** que nous avons écrites spécifiquement pour ce livre, des fiches mémo, le chapitre stratégie, et les vingt erreurs les plus fréquentes.

Cet aperçu vous montre la pédagogie. Le livre complet vous donne le bagage. À la fin, vous trouverez le lien d'achat.

190	60	282	15
QUESTIONS DE CONNAISSANCES	MISES EN SITUATION	PAGES AU TOTAL	QUESTIONS DANS CET APERÇU

*Le livre complet est disponible sur [wandersensei.com](https://wandersensei.com) – voir la page de fin pour le lien d'achat.*

# 01 Les valeurs et les symboles

5 MINUTES

La devise de la France est : « **Liberté, Égalité, Fraternité** ».

- **Liberté** : on est libre de penser, de parler, de croire.
- **Égalité** : tous les Français sont égaux devant la loi.
- **Fraternité** : on s'aide les uns les autres.

La **laïcité** est un principe important. Elle est dans la **Constitution** (article 1<sup>er</sup>). La laïcité ne signifie pas que la religion est interdite. Elle signifie que :

- L'**État** est **neutre** : il ne soutient pas une religion.
- Chacun est **libre** de croire ou de ne pas croire.

La loi sur la laïcité date de **1905**.

## Les symboles

- **Drapeau** : bleu, blanc, rouge.
- **Hymne** : la **Marseillaise** (1792).
- **Marianne** : une femme qui représente la République.
- **Fête nationale** : le **14 juillet**. C'est la prise de la Bastille en 1789.

### À RETENIR

- Devise : Liberté, Égalité, Fraternité
- Laïcité : article 1 de la Constitution + loi de 1905
- Drapeau : bleu, blanc, rouge
- Hymne : la Marseillaise
- 14 juillet : fête nationale
- ---

## QUESTION

À quoi correspond la date du 14 juillet ?

- A. À l'anniversaire du Président de la République
- B. À la Fête nationale française
- C. À la fête du Travail
- D. À la fin de la Seconde Guerre mondiale

## RÉPONSE

 B

## POURQUOI B

Le 14 juillet est la Fête nationale en France. On célèbre ce jour la prise de la Bastille de 1789, un moment clé de la Révolution française. C'est un jour férié, sans travail, avec des feux d'artifice partout dans le pays.

## NOTE CULTURELLE

*Un grand défilé militaire est organisé chaque année sur les Champs-Élysées à Paris devant le Président de la République.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- A. L'anniversaire du Président est une date privée et n'est jamais un jour férié national.
- C. La fête du Travail est le 1er mai, pas le 14 juillet.
- D. La fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe est célébrée le 8 mai 1945, pas le 14 juillet.

## MISE EN SITUATION

Vous voulez vous marier. Où commencer ?

- A. Se marier uniquement religieusement
- B. Organiser d'abord la fête familiale
- C. Signer un contrat avec un notaire seulement
- D. Faire le mariage civil à la mairie (obligatoire avant toute cérémonie religieuse)**

## RÉPONSE

 **D**

## POURQUOI D

En France, seul le mariage civil à la mairie est reconnu juridiquement. Il doit précéder toute cérémonie religieuse. On dépose un dossier à la mairie quelques semaines avant la date souhaitée.

## NOTE CULTURELLE

*Le mariage civil est ouvert à tous les couples, de sexes différents ou de même sexe, depuis 2013. Il ouvre des droits (fiscalité commune, héritage, filiation).*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- A. Un mariage religieux seul n'a pas de valeur juridique en France.
- B. La fête peut venir ensuite. Le premier acte juridique est le mariage civil à la mairie.
- C. Un contrat de mariage (régime matrimonial) peut être fait chez un notaire, mais ce n'est pas le mariage lui-même.

## QUESTION

Quel est l'un des symboles de la République française ?

- A. La Marseillaise
- B. La tour Eiffel
- C. La baguette de pain
- D. Le fromage

## RÉPONSE



## POURQUOI A

La Marseillaise est l'hymne national. C'est l'un des symboles officiels de la République française, comme le drapeau tricolore, Marianne et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

## NOTE CULTURELLE

*La Marseillaise a été écrite en 1792 par Rouget de Lisle. Elle est devenue hymne national de la France en 1795.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- B. La tour Eiffel est un monument célèbre de Paris, mais ce n'est pas un symbole officiel de la République.
- C. La baguette appartient à la culture quotidienne, pas aux symboles officiels inscrits dans la loi.
- D. Le fromage fait partie de la gastronomie française mais n'est pas un symbole officiel de la République.

# 02 Les institutions

5 MINUTES

La France est une **République**. La Constitution actuelle date de **1958**.

**Le Président de la République :**

- Il est **élu pour 5 ans** par les Français.
- Il est le chef de l'État.
- Il **nomme** le Premier ministre.

**Le Premier ministre :**

- Il **n'est pas élu**.
- Le Président le nomme.
- Il dirige le **gouvernement**.

**Le Parlement** vote les lois. Il a deux chambres :

- L'**Assemblée nationale** : 577 députés. Élus pour 5 ans.
- Le **Sénat** : 348 sénateurs. Élus pour 6 ans.

**Le Conseil constitutionnel** vérifie que les lois respectent la Constitution.

**Le Conseil d'État** juge les conflits avec l'administration.

**La Cour de cassation** est la plus haute juridiction (justice civile et pénale).

Attention : ces trois institutions sont différentes. Ne pas les confondre.

## À RETENIR

- Constitution : 1958
- Président : 5 ans, élu par les Français
- Premier ministre : nommé par le Président
- Assemblée nationale : 577 députés
- Sénat : 348 sénateurs
- ---

## QUESTION

Qui nomme le Premier ministre ?

- A. Le Président de la République
- B. Les députés à l'Assemblée nationale
- C. Les sénateurs
- D. Les citoyens, par un vote direct

## RÉPONSE



## POURQUOI A

Le Premier ministre est nommé par le Président de la République. C'est le chef du gouvernement, et il dirige le travail des ministres.

## NOTE CULTURELLE

*Le Premier ministre travaille à l'Hôtel de Matignon, à Paris. Le Président, lui, travaille au Palais de l'Élysée.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- B. Les députés votent les lois mais ne nomment pas le Premier ministre ; ils peuvent seulement le faire partir avec une motion de censure.
- C. Les sénateurs votent les lois eux aussi, mais ils ne choisissent pas le Premier ministre.
- D. Les citoyens votent pour le Président et les députés, pas pour le Premier ministre.

## MISE EN SITUATION

Vous perdez votre carte d'identité. Où faire la déclaration ?

- A. À l'hôpital
- B. À la préfecture
- C. À la mairie (ou au commissariat), pour déclarer la perte et demander une nouvelle carte
- D. Nulle part, elle reviendra toute seule

## RÉPONSE



## POURQUOI C

La perte d'une carte d'identité doit être déclarée à la mairie (où l'on demande la nouvelle carte) ou au commissariat. Cela protège contre l'usurpation d'identité. La nouvelle carte coûte 25 € de droits de timbre.

## NOTE CULTURELLE

*En cas de vol, la déclaration se fait au commissariat, qui délivre un récépissé. Ce récépissé permet de prouver que les papiers ne sont plus en votre possession.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- A. L'hôpital ne traite pas les démarches administratives.
- B. Les préfectures ne délivrent plus les cartes d'identité depuis 2017. Il faut aller à la mairie.
- D. L'inaction expose à l'usurpation d'identité. Il faut déclarer rapidement.

## QUESTION

Le Parlement est composé :

- A. Du Président de la République et du Premier ministre
- B. De l'Assemblée nationale et du Sénat**
- C. Des juges et des magistrats
- D. Du gouvernement et des préfets

## RÉPONSE

 **B**

## POURQUOI B

Le Parlement français est formé de deux groupes appelés des chambres : l'Assemblée nationale d'un côté et le Sénat de l'autre. Ensemble, ces deux chambres discutent et votent les lois.

## NOTE CULTURELLE

*L'Assemblée nationale siège au Palais Bourbon et le Sénat au Palais du Luxembourg, deux bâtiments situés à Paris.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- A. Le Président et le Premier ministre dirigent le pays, mais ils ne forment pas le Parlement.
- C. Les juges et les magistrats appartiennent à l'autorité judiciaire, pas au Parlement.
- D. Les préfets représentent l'État dans les départements ; ils ne font pas partie du Parlement.

# 03 Les droits et les devoirs

5 MINUTES

## Vos droits principaux :

- **Liberté d'expression** : on peut dire ce qu'on pense. Mais pas insulter, pas mentir sur quelqu'un, pas appeler à la haine.
- **Liberté de conscience** : on est libre de croire ou non.
- **Droit de vote** : si vous êtes français et majeur. L'inscription se fait à la **mairie**. Pour les élections municipales et européennes, les citoyens d'autres pays de l'Union européenne qui vivent en France peuvent aussi voter.
- **Recours** : si une décision est injuste, vous pouvez aller voir un juge.

## Vos devoirs principaux :

- **Respecter la loi.**
- **Payer les impôts.**
- **Scolariser ses enfants** : l'école est obligatoire de **3 à 16 ans**.
- **Aider une personne en danger** : si on n'aide pas, c'est un délit.
- **Être juré d'assises** si on est tiré au sort.

Le **Défenseur des droits** est une autorité indépendante. Si vous êtes victime d'une discrimination ou d'un problème avec un service public, vous pouvez le saisir **gratuitement**.

## À RETENIR

- Liberté d'expression : oui, mais avec des limites
- Vote : à la mairie
- École obligatoire : 3 à 16 ans
- Défenseur des droits : gratuit
- ---

## QUESTION

"Liberté, Égalité, Fraternité", c'est :

- A. L'hymne national
- B. La devise de la France
- C. Le titre d'une loi
- D. Le nom d'un parti politique

## RÉPONSE

 B

## POURQUOI B

« Liberté, Égalité, Fraternité » est la devise de la France. Cette phrase officielle est écrite sur les mairies, les écoles publiques et certaines pièces de monnaie.

## NOTE CULTURELLE

*Cette devise a été choisie pendant la Révolution française et confirmée comme devise officielle au XIXe siècle.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- A. L'hymne national est La Marseillaise, pas la devise.
- C. Ce n'est pas une loi mais une formule officielle qui résume les valeurs de la République.
- D. Aucun parti ne porte ce nom : c'est la devise commune à toute la République.

## QUESTION

De quelle année date la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ?

A. 1789

B. 1848

C. 1958

D. 1905

## RÉPONSE



## POURQUOI A

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen date de 1789. C'est l'année du début de la Révolution française et de la prise de la Bastille.

## NOTE CULTURELLE

*Cette Déclaration a inspiré beaucoup d'autres textes dans le monde sur les droits humains.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

B. 1848 est l'année où le vote a été ouvert à tous les hommes en France, mais pas l'année de la Déclaration.

C. 1958 est l'année de la Constitution de la Ve République, pas de la Déclaration.

D. 1905 est l'année de la loi de séparation des Églises et de l'État (la laïcité).

## MISE EN SITUATION

Un feu démarre dans votre cuisine. Quel numéro appelez-vous ?

- A. Le 15
- B. Le 3919
- C. Le 18 (pompiers)
- D. Le 17

## RÉPONSE



## POURQUOI C

Le 18 est le numéro des pompiers, à utiliser en cas d'incendie. Le 112 (numéro européen) fonctionne aussi. Sortez de la pièce, fermez la porte, et appelez.

## NOTE CULTURELLE

*Ne mettez pas d'eau sur un feu de friteuse ou de casserole – cela aggrave le feu. Sortez et appelez les pompiers.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- A. Le 15 est pour les urgences médicales.
- B. Le 3919 est pour les violences conjugales.
- D. Le 17 est pour la police.

# 04

## L'histoire et la géographie

5 MINUTES

### Quelques dates

- **1789** : Révolution française. Prise de la Bastille (14 juillet).
- **1881-1882** : l'école devient **gratuite, laïque, obligatoire** (lois Ferry).
- **1905** : séparation des Églises et de l'État.
- **1944** : les femmes peuvent voter.
- **1958** : Constitution actuelle.
- **1981** : abolition de la peine de mort.

### La géographie

- La capitale est **Paris**.
- La France métropolitaine a **13 régions** et **96 départements**.
- L'**outre-mer** : 5 départements (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte).
- Les pays voisins : Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, Espagne, Andorre.
- Les fleuves : **Seine, Loire, Rhône, Garonne, Rhin**.

La France est l'un des pays qui ont **fondé** l'Europe en 1957. L'**Union européenne** d'aujourd'hui date de **1992** (traité de Maastricht).

### À RETENIR

- 1789 : Révolution
- 1881-1882 : école laïque, gratuite, obligatoire
- 1905 : laïcité
- 1944 : vote des femmes
- 1958 : Constitution
- 13 régions + 96 départements
- ---

## QUESTION

En quelle année a débuté la Révolution française ?

A. 1958

B. 1815

C. 1848

D. 1789

## RÉPONSE



D

## POURQUOI D

La Révolution française a commencé en 1789. Cette année-là, le peuple de Paris a pris la prison de la Bastille. C'est la fin du pouvoir absolu du roi.

## NOTE CULTURELLE

*Le 14 juillet 1789, jour de la prise de la Bastille, est devenu la fête nationale française.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

A. 1958 marque la naissance de la Cinquième République, pas de la Révolution.

B. 1815 est l'année de la chute de Napoléon Ier à Waterloo, pas le début de la Révolution.

C. 1848 est l'année d'une autre révolution (la Deuxième République), bien plus tard.

## QUESTION

Dans quelle République est-on aujourd'hui ?

- A. La Troisième République
- B. La Quatrième République
- C. La Cinquième République
- D. La Sixième République

## RÉPONSE



## POURQUOI C

Aujourd'hui, la France vit sous la Cinquième République. Elle a commencé en 1958 avec une nouvelle Constitution.

## NOTE CULTURELLE

*La Constitution de la Cinquième République a été préparée sous l'autorité du général de Gaulle.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- A. La Troisième République s'est terminée en 1940, pendant la Seconde Guerre mondiale.
- B. La Quatrième République a duré de 1946 à 1958.
- D. Il n'existe pas de Sixième République : c'est seulement une idée discutée par certains responsables politiques.

## QUESTION

Qu'est-ce que la Shoah ?

- A. Le génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale
- B. Une bataille de la Première Guerre mondiale
- C. Une fête religieuse française
- D. Le nom d'un traité de paix en Europe

## RÉPONSE



## POURQUOI A

La Shoah est le nom donné au génocide des Juifs d'Europe. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le régime nazi a tué des millions de personnes dans des camps. C'est un crime contre l'humanité.

## NOTE CULTURELLE

*À Paris, le Mémorial de la Shoah conserve la mémoire des victimes.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- B. La Shoah n'est pas une bataille : c'est un crime de masse organisé contre un peuple.
- C. Ce n'est pas une fête : c'est un événement tragique de l'histoire récente.
- D. Aucun traité ne porte ce nom ; la Shoah désigne l'extermination des Juifs.

# 05 La vie en France

5 MINUTES

## La santé

La **Sécurité sociale** rembourse les soins. La **carte Vitale** sert à se faire rembourser. **Attention** : la carte Vitale n'est **pas** une carte d'identité.

## Les lieux importants

- **Mairie** : pour la naissance, le mariage, l'inscription à l'école, l'inscription pour voter.
- **Préfecture** : pour la **carte de séjour**.
- **CAF** : pour les aides aux familles.
- **France Travail** (avant : Pôle emploi) : pour chercher un travail et toucher le chômage.

## L'école

- **Laïque** : pas de signes religieux pour les élèves dans l'école publique (loi de 2004).
- **Gratuite**.
- **Obligatoire** : de **3 à 16 ans**.

## Au travail

Au travail privé, en principe vous êtes libre. Votre employeur peut limiter les signes religieux seulement si c'est **justifié** et **écrit dans le règlement intérieur**. Au service public, c'est différent : tous les **agents publics** doivent être neutres pendant leur travail. Pas de signes religieux visibles.

## Le Défenseur des droits

C'est une autorité indépendante. **Saisine gratuite**, par lettre ou en ligne. Pour les discriminations ou les problèmes avec un service public.

### À RETENIR

- Sécurité sociale : rembourse les soins
- Mairie : état civil, vote, école
- Préfecture : carte de séjour
- France Travail : emploi
- École : 3 à 16 ans, laïque, gratuite
- Défenseur des droits : gratuit

## QUESTION

À quelles conditions un mariage est-il reconnu juridiquement ?

- A. La cérémonie doit avoir lieu à la mairie
- B. La cérémonie doit avoir lieu à l'église
- C. Les deux familles doivent être d'accord
- D. Le couple doit signer un papier chez le notaire

## RÉPONSE



## POURQUOI A

Pour la loi française, le mariage est reconnu seulement quand il a lieu à la mairie, devant le maire. Le maire signe les papiers officiels du couple.

## NOTE CULTURELLE

*Une cérémonie religieuse est possible, mais elle n'a aucune valeur officielle sans le passage à la mairie.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- B. Un mariage à l'église est une cérémonie religieuse ; il ne compte pas pour la loi française.
- C. L'accord des familles n'est pas une condition légale en France.
- D. Le notaire peut préparer un contrat de mariage, mais ce n'est pas lui qui marie le couple.

## MISE EN SITUATION

Une personne tombe dans la rue et ne répond plus. Qui appeler ?

- A. Le 17
- B. Personne
- C. Le 18
- D. Le 15 (SAMU) ou le 112

## RÉPONSE



## POURQUOI D

Le 15 est le SAMU, pour les urgences médicales. Le 112 est le numéro européen d'urgence qui envoie aussi les secours appropriés. L'appel est gratuit 24 h/24.

## NOTE CULTURELLE

*Restez près de la personne, ne la déplacez pas sauf danger. Parlez-lui, rassurez-la si elle reprend conscience. Suivez les instructions données au téléphone.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- A. Le 17 est pour la police, pas les urgences médicales.
- B. Ne rien faire est un délit : non-assistance à personne en danger.
- C. Le 18 (pompiers) peut aussi venir, mais pour un problème médical le 15 est préférable.

## MISE EN SITUATION

Vous voyez quelqu'un voler un sac dans la rue. Qui appelez-vous ?

- A. Le 17 (police) ou le 112
- B. Le 15
- C. Personne, ce n'est pas mes affaires
- D. Le 18

## RÉPONSE



## POURQUOI A

Le 17 est le numéro de la police et de la gendarmerie. Appelez et décrivez ce que vous voyez (lieu, description du voleur, direction de fuite). Ne courez pas après la personne — cela peut être dangereux.

## NOTE CULTURELLE

*Le 112 fonctionne aussi. Votre témoignage peut aider la police à arrêter le voleur et retrouver la victime.*

## POURQUOI PAS LES AUTRES

- B. Le 15 est pour les urgences médicales.
- C. Ne pas alerter quand on peut, c'est manquer à un devoir civique. La fraternité est un principe républicain.
- D. Le 18 est pour les incendies.

## FICHE MÉMO

# Les douze dates à connaître par cœur.

*Les dates ne se mémorisent pas. Elles se relient. Lisez la colonne de droite à voix haute, puis cachez-la et récitez l'événement à partir de l'année seule.*

---

1789	Révolution. Prise de la Bastille (14 juillet) · Déclaration des Droits de l'Homme
1848	Abolition de l'esclavage · vote de tous les hommes
1881-1882	École <b>gratuite, laïque, obligatoire</b> (lois Ferry)
1905	Séparation des Églises et de l'État
1944	Vote des femmes
1946	Constitution de 1946 (droits sociaux)
1958	Constitution actuelle
1962	Le Président est élu par les Français
1981	Fin de la peine de mort
1992	Traité de Maastricht (Europe)
1999	PACS
2024	IVG dans la Constitution

---

# Les vingt erreurs les plus fréquentes.

01

Croire qu'on ne peut pas être religieux dans la rue

Faux. Dans la rue, vous êtes libre de porter un signe religieux. Les règles sont différentes ailleurs : à l'**école publique**, les signes religieux sont interdits pour les **élèves** (loi de 2004). Au travail dans le **service public**, les agents doivent rester neutres. Et la loi de **2010** interdit de cacher tout son visage dans l'espace public.

02

Penser que le Premier ministre est élu

Non. Le Premier ministre est **nommé** par le Président. Pas élu.

03

Confondre la date de la Marseillaise

Non. La Marseillaise est de **1792**. Elle est devenue l'hymne national en **1795**.

04

Mélanger Conseil constitutionnel et Conseil d'État

Non. Le **Conseil constitutionnel** regarde les **lois**. Le **Conseil d'État** regarde l'**administration**.

05

Penser que le mariage religieux suffit

Non. Seul le **mariage à la mairie** est officiel. Le mariage religieux est facultatif. Si on le fait, **il a lieu après** le mariage civil, jamais avant.

MÉTHODE · SYNTHÈSE

*La stratégie ne sert pas à aller plus vite. Elle sert à ne jamais paniquer.*

# Quarante-cinq minutes, en quatre temps.

**5 min****LECTURE RAPIDE**

Survol des 40 questions ; repérage des thèmes.

**25 min****PREMIER PASSAGE**

Réponses certaines, sans s'attarder.

**10 min****DEUXIÈME PASSAGE**

Questions difficiles, marquées plus tôt.

**5 min****VÉRIFICATION**

Relecture des cases cochées, calmement.

**ASTUCE**

*Si vous bloquez plus de quarante-cinq secondes sur une question, marquez-la et passez à la suivante. Vous y reviendrez au deuxième passage, l'esprit plus clair.*

VOUS ÊTES ARRIVÉ·E AU BOUT DU MINI-GUIDE

# Continuez avec la version complète.

Vous venez de lire un mini-guide de 15 questions, choisies à travers les cinq thèmes de l'examen.

La **version complète** contient **190 questions de connaissances**, **60 mises en situation exclusives**, les **fiches mémo complètes**, le **chapitre stratégie détaillé**, et les **vingt erreurs** les plus fréquentes — au total **282 pages**.

VERSION COMPLÈTE

[wandersensei.com/pdf/csp](https://wandersensei.com/pdf/csp)*Téléchargement immédiat · Mises à jour gratuites pendant six mois.*

4,99 €